



15ème législature

| | | |
|---|--|---|
| Question N° : 12392 | De M. David Habib (Socialistes et apparentés - Pyrénées-Atlantiques) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Armées | | Ministère attributaire > Armées |
| Rubrique >Gouvernement | Tête d'analyse >Rémunération personnel cabinet hors personnel de soutien | Analyse > Rémunération personnel cabinet hors personnel de soutien. |
| Question publiée au JO le : 25/09/2018 Réponse publiée au JO le : 20/11/2018 page : 10454 | | |

Texte de la question

M. David Habib interroge Mme la ministre des armées afin de connaître les informations suivantes : à la date du 1er août 2018, pour l'ensemble des membres de son cabinet (fonctionnaires et contractuels), hors personnels de soutien, moyenne des trois rémunérations nettes les plus élevées et moyenne des trois rémunérations les moins élevées, primes et indemnités comprises, le calcul étant effectué en se basant sur une durée annuelle.

Texte de la réponse

A la date du 1er août 2018, la moyenne annuelle des trois rémunérations les plus élevées, primes et indemnités comprises, des membres du cabinet de la ministre des armées s'élevait à 138 400 euros nets des cotisations obligatoires. La moyenne annuelle des trois rémunérations les moins élevées s'élevait pour sa part à 62 004 euros nets des cotisations obligatoires.